

Cinq raisons de sortir du nucléaire

Les alternatives sont payantes

Le courant nucléaire est vendu à un prix artificiellement bas, car il ne couvre pas le démantèlement des centrales, le traitement des déchets et la responsabilité civile des exploitants. En conséquence, les alternatives renouvelables, encore assez coûteuses, ne sont pas concurrentielles. L'économie planifiée des lobbyistes du nucléaire leur a permis durant des décennies d'empêcher le développement des énergies renouvelables – au détriment de l'économie et de l'emploi. Cela concerne également la construction de centrales nucléaires de dernière génération, qui coûteront probablement plus cher que prévu.

Le bureau de conseils Infras a calculé que des mesures visant à augmenter l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables créeraient près de deux fois plus d'emplois que la construction de nouvelles centrales nucléaires.¹ Les ménages ont eux aussi tout intérêt à réduire leur consommation d'électricité pour faire baisser leur facture. Une étude récente conclut que la sortie du nucléaire ne coûterait pas plus de 5 francs suisses par année à chaque ménage suisse.²

Les centrales nucléaires sont en revanche des investissements à haut risque. Une grande partie de l'argent nécessaire à la construction et à la rénovation des centrales profite à des entreprises étrangères, alors que la majeure partie de la valeur ajoutée créée par les économies d'énergie et les énergies renouvelables reste en Suisse. Comme la production d'électricité à partir de sources renouvelables est en principe décentralisée et s'effectue là où les conditions atmosphériques (soleil, vent, etc.) le permettent, toutes les régions du pays peuvent bénéficier de la sortie du nucléaire et de la réorientation de la politique énergétique. Les PME sont renforcées et la valeur ajoutée profite à la Suisse, dont l'approvisionnement énergétique ne dépend plus de l'étranger.

¹ Source : « Efficacité énergétique et énergies renouvelables – des alternatives économiques aux grandes centrales électriques », Infras, 2010.

² Voir la feuille d'information des organisations environnementales du 11 mai 2011 sur www.wwf.ch.